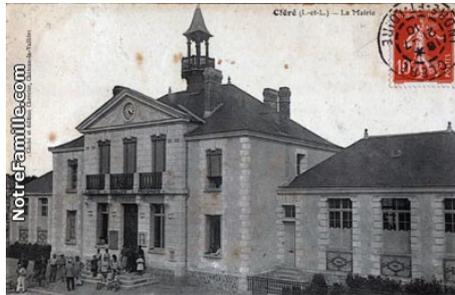
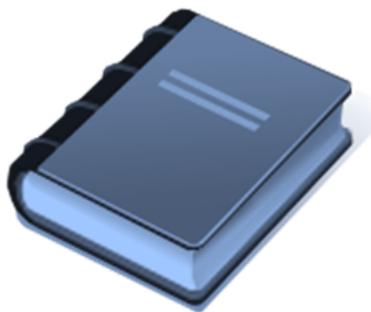


<http://ec-clere-les-pins.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article362>



# Compte rendu du 1er conseil d'école le 26 octobre 2012

- Archives - Année scolaire 2012-2013 - Conseils d'école 2012-2013 -



Date de mise en ligne : jeudi 20 décembre 2012

---

Copyright © ECOLE PRIMAIRE DE CLERE-LES-PINS - Tous droits

réservés

---

### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 26 OCTOBRE 2012

Personnes présentes :

Représentants de la Mairie : M Barot, Mme Bourgoïn, M Remodeau, Mme Carré

Représentants des parents d'élèves : Mmes Bertrand, Teasdale, Rouablé, Poitevin, Lagoguey, Saldana et Levenez.

Enseignants : Mmes Bristeau, Griveau, Turpin, Da Silva Maia, Brédif, Loridan, Bourgerette, Mrs Chaillou et Roland

A.V.S : Mme Bennevault

A.T.S.E.M : Mme Chopy

#### 1- EFFECTIFS ET REPARTITION

CLASSES

EFFECTIFS /

NIVEAUX

EFFECTIF

GLOBAL

ENSEIGNANTS ATSEM et AVS

PS PS (27) 27 Mme Claire BOURGERETTE Mme Martine GOURNET

MS - GS MS (14) GS (14) 28 Mme Carole LORIDAN

Mme Pascaline BRÉDIF

Melle Marion CHOPY

Mme Caroline JOURDANNE

GS-CP GS(13)- CP(13) 26 Mme Magali DA SILVA MAIA

CP - CE1 CP (6)-CE1 (21) 27 Mme Blanca TURPIN

Mme Pascaline BRÉDIF

CLIS 11 Mme Christelle GRIVEAU Mme Carole BENNEVAULT

CE2 - CM1 CE2 (12) CM1 (15) 27 M. Julien CHAILLOU

CM2 CM2 (23) 23 Mme Laëtitia BRISTEAU

M. Thierry ROLAND

En classe de CM2, Mme Bristeau assure les cours les jeudis et vendredis, M Roland, les lundis et mardis. Mme Brédif remplace

Mme Loridan en classe de MS-GS le jeudi et Mme Turpin en classe de CP-CE1 le lundi.

Le dortoir ayant une capacité d'accueil limitée à 22 enfants, il ne permet pas d'accueillir tous les enfants de la classe de petite

section. Certains parents ont accepté de ne mettre leurs enfants que le matin.

Mmes Loridan et Brédif rappellent que le fait d'être assistées par deux ATSEM différentes le matin et l'après midi est une

situation insatisfaisante qui complique le travail dans la classe. Cette situation est d'autant plus difficile que les ATSEM ne sont

pas titulaires de leur poste, les amenant à être régulièrement remplacées.

Cette situation semble en effet insatisfaisante à tous niveaux, tant pour les ATSEM elles-mêmes que pour les enseignants et les

élèves, du fait de la multiplication des référents.

La mairie explique que les ATSEM de MS-GS sont employées dans le cadre de contrats aidés et qu'à ce jour, la titularisation

d'une ATSEM supplémentaire en contrat à durée indéterminée représente une contrainte financière que la commune ne peut

supporter.

La comparaison a toutefois été faite avec d'autres communes similaires à Cléré Les Pins et dans lesquelles les ATSEM sont

titulaires de leur poste.

La mairie promet de réétudier cette question.

#### 2- REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Un exemplaire de ce règlement a été fourni à chaque famille et est consultable sur le site de l'école, sous le préau et

dans

toutes les classes. Il est rappelé que chaque famille doit fournir en début d'année l'attestation d'assurance scolaire.

Ce

document n'est remis que trop tard au directeur de l'école.

Par ailleurs, les documents fournis à la mairie pour l'accueil périscolaire sont trop souvent inadéquats car ils relèvent le plus

souvent de l'assurance scolaire, alors qu'ils devraient relever de l'assurance extrascolaire.

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, et pour les années à venir, merci par avance de retourner au plus vite :  
fiche de

renseignements et attestation d'assurance

Horaires :

Nous rappelons les horaires de cours : Matin : 9h-12h Après midi : 13h30 -16h30

Les cours doivent commencer à 9 h et 13h30. Cela implique que les enfants arrivent à l'école avant ces horaires.

Les élèves ne

peuvent par ailleurs pas sortir de la classe avant 12h et 16h30.

Usage des locaux :

Pour des questions de sécurité et d'assurance, M Roland demande à être avisé par la mairie lorsque les locaux de l'école sont

utilisés en dehors du temps scolaire.

Hygiène :

Des aménagements des plannings de nettoyage des classes sont demandés afin que les classes soient nettoyées à intervalle

régulier.

Des odeurs particulièrement désagréables ont été remarquées dans les WC des maternelles, dues à l'horaire a priori trop avancé

de nettoyage de ces WC. Ils sont en effet nettoyés avant la fermeture de l'accueil périscolaire. La mairie va donc envisager de

modifier les plannings de nettoyage sur ce point pour optimiser l'entretien des WC, c'est-à-dire pour qu'ils soient nettoyés après

le départ de tous les élèves.

Le règlement intérieur, non modifié, est adopté à l'unanimité des membres du conseil d'école.

### 3- EXERCICE D'EVACUATION EN CAS D'INCENDIE

Cet exercice a eu lieu le 28 septembre dernier à 10h25. Les temps d'évacuation des différentes classes étaient plutôt bons.

Nous soulignons la réactivité de chacun, notamment celle des intervenants présents à ce moment là en classe de CLIS.

Pourtant, bien que la mairie ait récemment procédé efficacement aux essais et contrôles nécessaires, le système d'alarme n'a

pas fonctionné en classe de GS-CP. Les élèves de cette classe n'ont donc pas évacué.

Des soucis de batterie sont également notés sur les talkies-walkies. Celui de la classe de CLIS n'a d'ailleurs pas fonctionné au

moment de l'évacuation. L'école utilise actuellement un matériel prêté par le fournisseur des talkies-walkies, le temps du SAV

des anciens appareils, eux-mêmes déjà défectueux.

Un exercice de confinement aura prochainement lieu. Il semble toutefois difficile à organiser tant que les talkies-walkies ne

fonctionnent pas correctement.

### 4- TRAVAUX DANS L'ECOLE

Bien que les travaux aient duré plus longtemps que prévu et que certaines reprises soient déjà planifiées, le nouveau préau offre

complète satisfaction. Des parents déplorent ne pas avoir été davantage avisés de l'inauguration du préau tant attendu.

Un abri pour les vélos des classes maternelles devrait être installé pendant les vacances de la Toussaint.

Un nouveau tableau a été installé dans la classe de Mme Bourgerette, et un autre devrait l'être dans la classe de M Chaillou

pendant les vacances de la Toussaint.

Mme Griveau souhaite que soient également installés dans sa classe deux morceaux du tableau récupérés dans la classe de CM2

qui depuis le début de l'année bénéficie d'un tableau numérique interactif. Merci à la mairie pour cet investissement

La mairie a par ailleurs acheté de nouveaux matelas ainsi que de nouvelles alaises pour équiper le dortoir.

Les accès ont été mis aux normes pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les garde-corps ont été posés à l'entrée de

l'école (petite porte) pendant les vacances de la Toussaint.

La gâche électrique a été également posée permettant un meilleur contrôle des entrées dans l'école.

La porte du bureau de direction doit être changée, et la porte d'accès au couloir des classes de maternelles sera rétablie.

Les portes de la classe de Mme Da Silva Maia et de la bibliothèque devront également être mises aux normes.

Des tableaux d'affichage seront prochainement posés à l'entrée principale de l'école.

L'école a récemment fait l'objet d'un cambriolage sans effraction. Les serrures seront donc toutes changées. Du matériel

informatique ainsi que l'argent liquide de la coopérative scolaire ont été dérobés. Les enveloppes contenant les dons de certaines

familles pour l'association des parents d'élèves ont également été volées.

En accord avec la mairie, des câbles informatiques seront tirés pour relier différents ordinateurs de l'école. Nous remercions

M. TEASDALE qui s'est proposé pour réaliser ce travail gracieusement et pour fournir le matériel.

### 5- BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

M.ROLAND fait le bilan de l'exercice 2011-2012, il fait apparaître un déficit de 4434.91 EUR expliqué par le fait que les

recettes liées au voyage à la Bourboule d'octobre 2011 ont pour l'essentiel été enregistrées sur l'année précédente.

Merci encore aux SPU pour leur participation et pour le chèque de 2500 EUR remis à l'école en début d'année.

### 6- PROJETS PEDAGOGIQUES

Le projet d'école a été adopté pour 4 ans de 2010 à 2014.

Il se décompose en 3 axes principaux :

- Favoriser la réussite des élèves
- Harmoniser les enseignements en travaillant en équipe
- Répondre aux besoins spécifiques en travaillant sur l'acculturation, le vivre ensemble et la citoyenneté.

Le thème de cette année est l'Amérique. Il sera décliné tout au long de l'année et plus particulièrement en Juin lors d'une

exposition dédiée aux Indiens d'Amérique, lors du carnaval, et dans le cadre du travail scolaire.

D'autres projets :

- le carnaval et la fête de l'école
- Jardinage : l'école a acheté des carrés de jardin
- Ecole et Cinéma
- Classe transplantée en Dordogne. Il s'agit d'une classe préhistoire du 30.04.2013 au 03.05.2013 à Montignac. Une réunion

d'information sera tenue le jeudi 29 novembre à 18h, dans la classe de M Roland.

- La semaine du goût, du 15 au 19 octobre 2012. Pour les classes maternelles, cette semaine du goût a débuté par la visite de

l'Eco-Musée de Savigny en Véron. Ensuite différentes activités ont été déclinées en classe autour du lait.

Certains parents font remarquer qu'ils ont trouvé la visite de l'Ecomusée de Savigny en Véron peu intéressante.

Cette visite a

été rendue difficile à cause du mauvais temps, mais outre cela, ils ont trouvé la prestation coûteuse par rapport au temps passé

sur place et à la prestation en elle-même.

Les enfants n'en ont pas moins été ravis et Mme Bourgerette et Mme Loridan estiment que l'objectif pédagogique a été atteint.

- Le marché de Noël

- La Rencontre chorale

- La journée sportive

- Projet météo

- Projet « lire et faire lire », animé par deux intervenants, Gilles et Daniel

- Projet sur la biodiversité, pour les classes de CLIS, CP et CE1, en relation avec l'association Couleur Sauvage. Ce projet se

déroulera sous forme de 3 interventions sur les ressources naturelles et la diversité à l'école et autour de l'école.

Une quatrième

intervention consistera en une rencontre entre les différentes classes ayant pris part au projet. Dans ce cadre, les élèves

confectionneront des nichoirs à oiseaux.

### 7- LA CLASSE DE CLIS ET SES NOUVEAUX ELEVES

Cette année les effectifs de la classe ont été renouvelés de façon conséquente.

L'effectif est de 11 élèves, le maximum étant de 12.

Pour le bon fonctionnement et surtout pour l'efficacité de cette classe, les élèves sont intégrés et inclus dans les autres classes

de l'école en fonction de leur âge, de leurs compétences et de leur projet individuel.

Mme Griveau tient à remercier ses collègues pour l'accueil qu'ils réservent à ses élèves et pour l'attention toute particulière et

la motivation dont ils font preuve dans l'intégration des élèves de CLIS dans leurs classes, dans le respect des projets des

élèves.

### 8- L'AIDE PERSONNALISEE

Elle a repris le 25 septembre dernier. Elle est proposée aux élèves ayant une difficulté ponctuelle. Elle n'a en aucun cas vocation

à remplacer le réseau RASED.

Parents et élèves doivent remplir un formulaire qui les engage. Il est essentiel que l'élève assiste assidument à l'aide personnalisée.

L'aide se déroule les mardis, jeudis et vendredis de 8h20 à 8h50, et n'excède en général pas 4 semaines. L'accès se fait par la

porte extérieure de la classe de CM2.

### 9- REPONSES AUX QUESTIONS DES PARENTS

- Pourquoi le tarif du repas de cantine a-t-il été augmenté alors que certaines familles sont dans l'impossibilité de payer leurs factures ? A ce jour, seules deux familles sont en situation d'impayés. Le tarif a été augmenté pour tenir compte de l'augmentation des charges du service de cantine. Le tarif est passé de 3 EUR à 3,05 EUR. Quoiqu'il en soit,

le tarif n'a pas été augmenté pour faire supporter aux familles les impayés des deux familles défailtantes et pour combler les impayés.

- Des « bruits » ont laissé entendre que les enfants ne prépareraient plus de cadeaux pour les fêtes des pères et des mères. Les enseignants rappellent qu'il n'y a aucune obligation à faire confectionner un cadeau pour les parents. Les

fêtes des pères et des mères sont avant tout des fêtes familiales. Les enseignants soulignent surtout qu'ils n'ont que très peu de retour, voire de remerciements quant aux objets confectionnés, et qu'en général les seuls retours dont ils

ont vent sont négatifs et dévalorisants. Par ailleurs, la confection prend beaucoup de temps tant en classe, qu'en dehors

des heures de classe. Les enfants continueront toutefois à préparer une surprise pour leurs parents, mais pas sous la

forme d'un objet.

- Est-il possible de modifier l'horaire de l'aide personnalisée ? Cette question a auparavant été évoquée. Mais pour des raisons pratiques l'horaire actuel a été retenu. Les élèves sont plus attentifs le matin. L'aide ne peut être proposée sur

le temps du midi, tous les élèves ne mangeant pas à la cantine. Cela bouleverserait par ailleurs trop les services de cantine. Le soir ne peut être valablement retenu du fait des ramassages scolaires.

L'aide personnalisée sera donc maintenue le matin.

- Qu'en est-il de l'organisation du temps scolaire à la rentrée de l'année scolaire 2013-2014 ? A ce jour, aucune information officielle n'a été transmise à M Roland et aux enseignants. A priori, la semaine scolaire comporterait une demi-journée supplémentaire. Mais rien n'a été précisé quant aux modalités d'organisation des journées. Les familles

seront avisées dès que des informations officielles et claires auront été communiquées.

- En cas de risque d'annulation d'une sortie, pourquoi ne pas faire appel à d'autres parents ? La solution consistant à solliciter les parents des autres classes semble effectivement bonne. Il est toutefois rappelé que le rôle des parents accompagnateurs est essentiel. Il s'agit d'un rôle de confiance. Les parents ne doivent pas se proposer pour s'occuper

seulement de leurs propres enfants au détriment du reste d'un groupe qui leur est confié. Il est d'ailleurs préférable que le parent prenne en charge un groupe dans lequel ne se trouve pas son enfant. En tout état de cause, il est demandé

à chacun de faire preuve de bon sens. Cette remarque ne doit pas faire oublier que les enseignants sont reconnaissants

aux parents disponibles pour les accompagner dans les sorties. Les soucis évoqués sont très marginaux, et n'affectent

en rien l'efficacité de la très grande majorité des parents accompagnateurs.

- Un local pourrait-il être mis à disposition à l'usage de l'accueil périscolaire ? Les parents soulignent que le fait que l'accueil périscolaire se fasse sous le préau vitré de l'école n'est pas satisfaisant, ne laissant pas la possibilité au personnel de l'accueil et aux enfants bénéficiant de ce service indispensable, la possibilité d'engager un projet durable

et sur la longueur. Toutefois, à ce jour, aucune solution viable n'a été trouvée, sans que les coûts nécessaires ne soient

exorbitants. La mairie s'engage toutefois à réfléchir à une solution.

### 10- DATES A RETENIR

Marché de Noël Vendredi 18 décembre à 18h30

Deuxième conseil d'école Vendredi 15 mars 2013

Carnaval Vendredi 22 mars 2013 dans l'après midi

Journée travaillée de récupération (vacances de la Toussaint)

### **Mercredi 3 avril 2013 (journée entière)**

Classe transplantée en Dordogne

Pont de l'ascension (information de dernière minute)

Du 30 avril au 3 mai 2013

Pas de classe le vendredi 10 mai 2013

### **Classe le mercredi 22 mai 2013 (journée entière)**

Spectacle de chant choral Vendredi 24 mai 2013

Exposition sur les Indiens d'Amérique Du 1er au 9 juin 2013

Troisième conseil d'école Vendredi 14 juin 2013

Fête de l'école Samedi 29 juin 2013

Pour les parents d'élèves : Pour la Mairie : Pour l'école :